



COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC (CVLE)

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE

24 novembre 2020, de 19 h 00 à 21 h
ZOOM

PRÉSENTS

Audrey Roberge, Conseil régional de l'environnement
Cécile Cagnet, Ville de Québec
David Sénéchal, Ville de Québec
Denis Lachance, Corporation des sentiers
récréotouristiques de la Côte-de-Beaupré
Jean Landry, OBV Charlevoix-Montmorency
Marie-Christine Alarie, Communauté métropolitaine de
Québec
Martin Leith, Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Mario Godbout, Conseiller de Saint-Joachim
Michel Beaumont, Élu de la Ville de Beaupré
Pascale Despins, Citoyenne de Saint-Joachim
Pierre Dion, Président, Citoyen de la MRC de la Côte-de-
Beaupré
Pierre Jean, Ville de Québec
Reynald Cormier, Municipalité de Saint-Tite-des-Caps
Roxanne St-Laurent, Ville de Québec

ABSENTS

Majella Pichette, MRC Côte-de-Beaupré
Michel Simard, Citoyen de Saint-Ferréol-les-Neiges

Robert Caron, Citoyen de Saint-Tite-des-Caps
Représentant Santé publique
Suzanne Verreault, Éluée de la Ville de Québec

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption des comptes rendus du 29 septembre
 4. Suivi environnemental
 5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ
 6. Présentation Centre de tri
 7. Planification de la visite du LET (proposition)
 8. Bilan financier
 9. Varia
 10. Date et contenu de la prochaine rencontre
 11. Fin de la rencontre
-

Compte-rendu du CVLE	Actions/Suivis à faire
<p>1. Mot de bienvenue</p> <p>19h05 : La coordonnatrice souhaite la bienvenue à Cécile Cognet qui remplacera Roxanne St-Laurent lors de son congé de maternité.</p>	
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>La coordonnatrice fait la lecture de l'ordre du jour.</p>	
<p><i>Résolution CVLE 2020-11-24 n° 1 — l'adoption de l'ordre du jour est proposée par Reynald Cormier, appuyée par Denis Lachance</i></p>	
<p>3. Adoption des comptes rendus du 29 septembre</p> <p>Les membres du comité prennent connaissance du compte rendu. Celui-ci est adopté avec les corrections proposées par les membres.</p>	
<p><i>Résolution CVLE 2020-11-24 n° 2 — l'adoption du compte-rendu de la rencontre du 10 mars 2020 tels que modifiés est proposée par Jean Landry, appuyée par Denis Lachance</i></p>	
<p>4. Suivi environnemental printemps-été 2020</p> <p><u>Suivi des eaux souterraines</u> Tous les résultats sont conformes. Il y a toutefois des teneurs supérieures aux critères de comparaison dans deux puits (PO-06-7C et PO-09-03) pour le fer et dans trois puits (PO-03-02, PO-06-7C et PO-09-03) pour le manganèse. Ces teneurs sont attribuables aux teneurs de fond.</p> <p><u>Suivi des eaux de surface :</u> Les résultats sont tous conformes, sauf pour le critère Fer à la STA-44. Ce dépassement est attribuable aux teneurs de fond.</p> <p><u>Étanchéité du LET</u> Il y a un faible écoulement attribuable à la condensation dans les conduites du captage secondaire. Les résultats sont conformes.</p> <p><u>Traitement de lixiviat :</u> Tous les résultats du suivi régulier (hebdomadaire et mensuel) respectent les normes en vigueur. Les résultats pour le REM-03 pour les OER n'ont pas encore été émis par le laboratoire.</p> <p><u>Biogaz</u> Aucune détection dans les puits et bâtiments (de août à octobre).</p>	<p>Cécile : Faire un descriptif plus approfondi des suivis environnementaux pour l'ensemble du site afin d'en avoir une meilleure idée.</p>
<p>5. Suivi des opérations et divers travaux LEVQ</p> <p>Le comité profite d'une présentation photo des différentes installations du lieu d'enfouissement, accompagné d'une présentation du fonctionnement du lieu d'enfouissement.</p>	

MELCC – Inspection de contrôle

Avis de non-conformité, produit par le MELCC, le 6 octobre 2020, à l'intention de la Ville de Québec pour avoir :

- Omis de calibrer, au moins une fois par année, l'appareil de contrôle radiologique, qui sert à détecter les matières radioactives qui pourraient entrer dans le site, situé à l'entrée du site (REIMR, art. 38);
- Omis de transmettre au MELCC les résultats d'analyse d'échantillons à l'intérieur d'un délai de 30 jours suivant leur prélèvement (REIMR, art. 71).
- Cet avis découle de l'inspection de contrôle effectuée le 14 septembre dernier.

Contrôle radiologique (REIMR, art. 38)

- Démarches de demande de prix entreprises auprès de fournisseurs spécialisés en août 2020;
- Inspection du MELCC le 14 septembre 2020;
- Les rapports de calibration remis à l'inspecteur datent du 9 septembre 2019 (portail) et du 25 novembre 2019 (détecteur portable);
- Le fournisseur spécialisé calibre les deux appareils le 22 septembre 2020;
- Les rapports certifiant le bon fonctionnement des appareils sont transmis au MELCC le 24 septembre 2020.

Délais de transmission de résultats d'analyse (REIMR, art. 71)

- L'équipe de la division de la protection du milieu a mis en place une procédure pour éviter qu'il y ait d'autres dépassements du délai prescrit.

Inspection de contrôle surprise

- Le 18 novembre 2020;
- L'inspecteur n'a pas émis de commentaires particuliers lors de sa visite;
- Aucune non-conformité ne semble avoir été relevée par l'inspecteur.

Pour l'instant, les non-conformités n'engendreront pas d'amende, mais une cumulation de ce type de non-conformité pourrait mener à des sanctions.

Réhabilitation de conduite

En septembre 2020, une faiblesse a été identifiée dans une conduite permettant de contourner le principal poste de pompage lorsque sa capacité est surpassée. Des travaux de réhabilitation seront effectués la semaine prochaine afin de la rendre de nouveau étanche.

Quantités reçues au LEVQ

- 2020 : 65 000 Tm
- 2019 : 62 000 Tm

À l'heure actuelle (après 11 mois), le site a reçu une quantité équivalente à celle de l'an dernier. Nous pouvons toutefois envisager recevoir moins de matières résiduelles qu'en 2017 et 2018. L'apport de boues municipales issues du nettoyage de bassins de sédimentation et d'autres ouvrages municipaux semble être responsable de cette hausse notable (environ 7 000 Tm). Les autres gisements de matières résiduelles ont légèrement décliné par rapport à 2019.

Recouvrement final

<p>Le chantier de recouvrement final s'est conclu en octobre (12 000 m2).</p> <p><u>Station de traitement des eaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • La station de traitement fonctionne normalement; • Il est prévu qu'elle soit mise en pause le 18 décembre 2020 jusqu'en mai 2021. <p><u>Capacité des ouvrages d'entreposage</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les bassins (nos. 7, 8 et 9) disposent d'environ 63 000 m3 d'espace utile. <p><u>Torchère du LES</u></p> <p>Le brûleur de la torchère a fonctionné 91% et 85% du temps en septembre et octobre respectivement. Cependant, l'opérateur réduit constamment le débit de gaz, afin de maintenir une concentration de méthane optimale.</p> <p>Il y a quelques jours, considérant que les équipements sont opérés aux limites des normes de sécurité, les personnes responsables ont décidé de mettre les installations en pause jusqu'au printemps.</p> <p>Les spécialistes considèrent que l'essentiel des gaz demeure en sous-sol lorsque le pompage cesse. Ils envisagent pouvoir détruire autant de GES en 6 mois d'opération estivale que la quantité détruite pour chaque tranche de 12 mois au cours des dernières années.</p> <p>Une firme spécialisée a déterminé que, d'ici une dizaine d'années, il n'y aurait plus suffisamment de gaz à l'intérieur de la masse de matières résiduelles enfouies du site fermé pour permettre le fonctionnement de la torchère.</p>								
<p>6. Présentation centre de tri de la Société VIA</p> <p>M. Yannick Lagacé, directeur d'usine chez Société VIA, entreprise d'économie sociale, nous fait une présentation de l'entreprise ainsi que des installations (169 équipements) que l'on retrouve au centre de tri de Québec.</p> <table border="1" data-bbox="126 1257 1273 1625"> <tr> <td>LE CENTRE DE TRI DE QUÉBEC, C'EST :</td> </tr> <tr> <td>80 employés</td> </tr> <tr> <td>12 500 camions de collecte reçus / an</td> </tr> <tr> <td>310 jours de réception / an</td> </tr> <tr> <td>60 000 tonnes traitées / an</td> </tr> <tr> <td>12 matières sortantes</td> </tr> <tr> <td>25 000 000 \$ d'investissement</td> </tr> </table> <p>Le taux de valorisation du centre de tri est d'environ 85% à 87% de la matière qui entre. Les matières sont principalement valorisées au Québec, en Ontario et dans le nord-est des États-Unis. Il ne reste que le journal qui est envoyé en partie à l'international.</p> <p>M. Lagacé est ouvert à offrir une visite des installations du centre de tri lorsque la pandémie sera terminée.</p>	LE CENTRE DE TRI DE QUÉBEC, C'EST :	80 employés	12 500 camions de collecte reçus / an	310 jours de réception / an	60 000 tonnes traitées / an	12 matières sortantes	25 000 000 \$ d'investissement	
LE CENTRE DE TRI DE QUÉBEC, C'EST :								
80 employés								
12 500 camions de collecte reçus / an								
310 jours de réception / an								
60 000 tonnes traitées / an								
12 matières sortantes								
25 000 000 \$ d'investissement								
<p>7. Planification de la visite du LET (suite)</p>	<p>Coordonnatrice :</p>							

<p>La coordonnatrice présente le plan d'activités de sensibilisation pour les écoles de la Côte-de-Beaupré.</p> <p>Les membres se prononcent : L'intérêt est unanime.</p> <p>La problématique principale est que le budget doit être dépensé rapidement, alors que les activités ne pourront avoir lieu cette année. En ce sens, les activités seront remises à 2021.</p>	
<p>Résolution CVLE 2020-11-24 n° 3 — l'adoption d'un budget de 7000\$ pour l'achat de matériel dans les écoles de la Côte-de-Beaupré proposée par Audrey Roberge, appuyée par Martin Leith</p> <p>Résolution CVLE 2020-11-24 n° 4 — sous réserve des budgets disponibles, la mise en œuvre du programme de sensibilisation en début 2021 pour des activités réalisées en septembre 2021 proposée par Jean Landry, appuyée par Martin Leith</p>	<p>Se renseigner par rapport aux besoins en équipement des écoles auprès de Marie-Andrée St-Pierre</p>
<p>8. Bilan financier</p> <p>Les membres du comité consultent le bilan financier.</p>	
<p>9. Varia</p>	
<p>10. Date et contenu de la prochaine rencontre</p> <p>La prochaine rencontre est prévue pour le 23 février 2020 à partir de 19 h</p>	<p>Coordonnatrice : Envoyer l'invitation par courriel aux membres du comité</p>
<p>11. Fin de la rencontre</p> <p>Fin de la rencontre à 21 h 27</p>	

STRUCTURES ET MEMBRES DU COMITÉ

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE EN FONCTION
Citoyens	Citoyenne de la paroisse de Saint-Joachim	Pascale Despins
	Citoyen de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Robert Caron
	Citoyen de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Pierre Dion
	<i>Citoyen de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges</i>	<i>Michel Simard</i>
Groupes environnementaux et socioéconomiques	Conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale	Audrey Roberge
	Comité d'environnement Côte-de-Beaupré	Jean Landry (OBV)
	Milieu récréotouristique	Denis Lachance
Élus municipaux	Élu de la paroisse de Saint-Joachim	Mario Godbout
	Élu de la Municipalité de Saint-Tite-des-Cap	Reynald Cormier
	Élu(s) de la MRC de la Côte-de-Beaupré	Majella Pichette
	Élu de la Ville de Québec	Suzanne Verreault
	<i>Élu de la Ville de Beaupré</i>	<i>Michel Beaumont</i>
	<i>Élu de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges</i>	<i>Martin Leith</i>
Observateur(s)	Communauté métropolitaine de Québec	Marie-Christine Alarie
Ville de Québec	Division prévention et contrôle environnemental	Roxanne St-Laurent et Césile Cognet
	Division de la valorisation énergétique	David Sénéchal
	<i>Division de la valorisation énergétique / Sect. de l'exploitation des grands ouvrages</i>	<i>Pierre Jean</i>
Gouvernement du Québec	Santé publique	Vacant
	MELCC	Vacant

Légende :

Membres prévus par la résolution et membres votants

Membres non prévus par la résolution

Membres sans droit de vote

CALENDRIER DES RENCONTRES 2021

DATES	TYPE DE RENCONTRE
23 février 2020	Régulière
27 avril 2020	Régulière
15 juin 2020	Régulière
21 septembre 2020	Régulière
23 novembre 2020	Régulière